

Mercure : statuette en bronze de Vidy

Autor(en): **Deonna, W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **48 (1940)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-37727>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

MERCURE

Statuette en bronze de Vidy

par W. DEONNA

Depuis quelques années, les fouilles de Vidy exhument peu à peu l'antique Lousonna, qui ne s'étageait pas sur les collines, comme la ville actuelle de Lausanne, mais s'étendait au bord du lac Léman. Il est à souhaiter qu'après les articles épars et souvent trop succincts parus jusqu'à présent¹, une publication exhaustive coordonne les heureux résultats obtenus par la Commission des fouilles de Vidy et l'Association du Vieux-Lausanne, décrive méthodiquement les constructions déblayées, les objets recueillis et conservés dans le petit musée de Vidy,

¹ J'ai donné ailleurs la bibliographie des fouilles de Vidy : *Genava*, XVI, 1938, 101, note 1. Ajouter depuis : 29^{me} Rapport Soc. suisse de préhistoire, 1937, 81 ; 30^{me} Rapport, 1938 (paru en 1940), 33, 101 ; OLIVIER, Le cachet à collyre de Quintus Postumius Hermès, Lousonna-Vidy, 1937, Indicat. d'ant. suisses, 1938, 185 ; GILLIARD, Lousonna, Vie, 1938, juillet-août, numéro spécial sur « l'Helvétie romaine » ; *id.*, Un quartier de Lousonna, plan général des fouilles de la Maladière à Vidy, *Rev. hist. vaudoise*, 1939, 113 ; *id.*, Vidy-Lausanne, *Ur-Schweiz*, IV, 1940, 28 ; DUSSAUD, Les fouilles de Lousonna, *Comptes rendus Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, 1940, 30 ; sur les inscriptions : DEONNA, Inscriptions romaines de Vidy, *Genava*, XVI, 1938, 101 ; COLLARD et VAN BERCHEM, Inscriptions de Vidy, *Rev. hist. vaudoise*, 1939, 127.

et reconstitue ainsi dans son ensemble la Lausanne romaine, dont l'intérêt scientifique égale celui des fouilles d'Avenches, d'Augst, de Windisch.

* * *

Les figurines romaines en bronze trouvées en Suisse sont nombreuses. Les unes, importées d'Italie, ont été exécutées sur place par des artistes qui ont assimilé les procédés classiques, s'inspirent de prototypes grecs et gréco-romains, ou de thèmes plus spécifiquement romains. D'autres, moins belles, et souvent même grossières, mais plus curieuses pour nous, sont les œuvres d'artisans indigènes qui, tout en se mettant à l'école de Rome, ont maintenu certains thèmes de la religion locale, et certains procédés techniques de l'époque préromaine. Elles montrent les déformations, conscientes ou non, que la main de leurs auteurs a fait subir aux modèles étrangers, et elles révèlent l'éternel antagonisme entre la conception classique de la Grèce, que Rome avait adoptée, et la conception commune aux arts non classiques¹. On a publié bon nombre de ces bronzes, mais il nous manque le *Corpus* qui les grouperait tous, fasse comprendre leur importance documentaire pour l'étude de l'art romain en Suisse dans ses formes classiques et indigènes, et qui réalise un projet ancien, mais abandonné, semble-t-il².

* * *

La figurine qui vient d'être découverte dans les terrains de la Maladière est entièrement classique dans son type et dans sa réalisation, et, copie romaine d'un prototype hellénique, elle a été assurément importée d'Italie. Je la considère comme

¹ DEONNA, La persistance des traditions indigènes dans l'art de la Suisse romaine, *Genava*, XII, 1934, 91 ; *id.*, Bronzes gallo-romains de style indigène, *ibid.*, XV, 1937, 80 ; LANTIER, Petits bronzes figurés du Musée d'Art et d'Histoire, *ibid.*, XIV, 1936, 88.

² DEONNA, Indicat. d'ant. suisses, 1915, 195 ; *id.*, Musée d'art et d'Histoire, Catalogue des bronzes figurés antiques, 1915-6, 4. — SIMONETT, *Die römischen Bronzestatuetten der Schweiz*, Diss. Bâle, 1939, ne donne qu'un choix des figurines les plus intéressantes.

une des plus belles et des plus intéressantes parmi celles qui sont sorties de notre sol, et digne de retenir l'attention des érudits. M. Fr. Gilliard en a publié une reproduction et un bref commentaire¹ ; je lui suis reconnaissant, ainsi qu'à la Commission des fouilles de Vidy, au Comité du Vieux-Lausanne, et à M. Chevalley, conservateur du Musée cantonal de Lausanne, de m'avoir autorisé, non seulement à en donner une étude plus complète et des images plus détaillées, mais aussi d'avoir eu la complaisance de m'envoyer l'original au Musée de Genève, où j'ai pu l'examiner à loisir (*fig. 1 à 6*).

* * *

Il représente Mercure, un des dieux les plus vénérés en pays gallo-romain, parce qu'il s'identifie à une divinité indigène de même nature, et ceci explique l'abondance de ses images en Gaule et en Helvétie. A Vidy, un petit temple près du marché lui était sans doute consacré, et une inscription trouvée près de l'angle sud-est de cet édifice lui est dédiée².

* * *

Le bronze est recouvert d'une belle patine luisante, d'un vert foncé presque noir. L'intérieur, pour alourdir l'image et lui donner plus de stabilité, a été rempli de plomb, que l'on aperçoit par le trou du bras gauche. Au-dessus du genou gauche, le métal est fissuré transversalement, fente moderne. La statuette, haute de 0,1775 en son état actuel³, n'est pas complète : il lui manque le bras gauche en entier, qui avait été rapporté et soudé, preuve en soit la coupure très régulière dans le dos ;

¹ GILLIARD, Vidy-Lausanne, b) une nouvelle découverte, *Ur-Schweiz*, IV, 1940, 30, fig. 16.

² 28^e *Rapport Soc. suisse de préhistoire*, 1936, 62, 64 ; *Genava*, XVI, 1938, 103, n° 2 ; *Rev. hist. vaudoise*, 1939, 133, n° 3 ; *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1940, 31, 36.

³ Haut. de la tête, du menton au sommet du crâne sous le pétase, 0,023 ; du visage seul, du menton à la racine des cheveux, au milieu du front, 0,016.

les deux pieds ; l'incrustation en argent des yeux qui, selon un procédé fréquent des bronziers, surtout pour les grandes pièces et les figurines soignées, vivifiait le regard.

* * *

Le dieu est debout, portant le poids de son corps sur la jambe droite, fléchissant et avançant légèrement la jambe gauche, dont le pied, posé un peu en avant du droit, reposait sur le sol par toute sa plante ; nous préciserons plus loin cette attitude et son importance pour l'identification de l'œuvre. Il est nu, à l'exception d'une chlamyde aujourd'hui disparue avec le bras gauche. Les traces très nettes sur le dos et sur la poitrine permettent de reconstituer aisément le tracé de cette draperie (*fig. 7*). Jetée sur l'épaule gauche, elle descendait dans le dos un peu au-dessus des reins, son bord intérieur formant une chute verticale. Par devant, laissant à nu la poitrine et l'abdomen, elle tombait en ligne droite ; ses traces s'arrêtent au-dessus de la hanche, mais sans doute était-elle plus longue, jusqu'au genou, comme c'est d'ordinaire le cas, et la petite dépression ménagée au haut de la cuisse devait servir à recevoir une soudure pour en maintenir le pan inférieur. Le bras gauche en était couvert, et sa main portait un caducée. Le bras droit, plié et légèrement écarté du corps, tient la bourse, dont la peau est minutieusement pointillée. Des talonnières ailées étaient attachées aux chevilles, et le bas de la jambe gauche en conserve l'extrémité supérieure. La tête est tournée à sa droite, du côté de la jambe d'appui. Elle est coiffée du pétase ailé, traité avec le même souci du détail que la bourse ; il est incisé sur toute sa surface d'imbrications, et, au bout des ailes, de bandes de traits obliques et parallèles ; même sa face inférieure, quoique invisible, est pointillée.

* * *

Ce motif n'a rien que de banal. Innombrables sont les statues et les figurines romaines qui répètent ce Mercure, coiffé du pétase, tenant la bourse dans la main droite, la chlamyde tombant sur

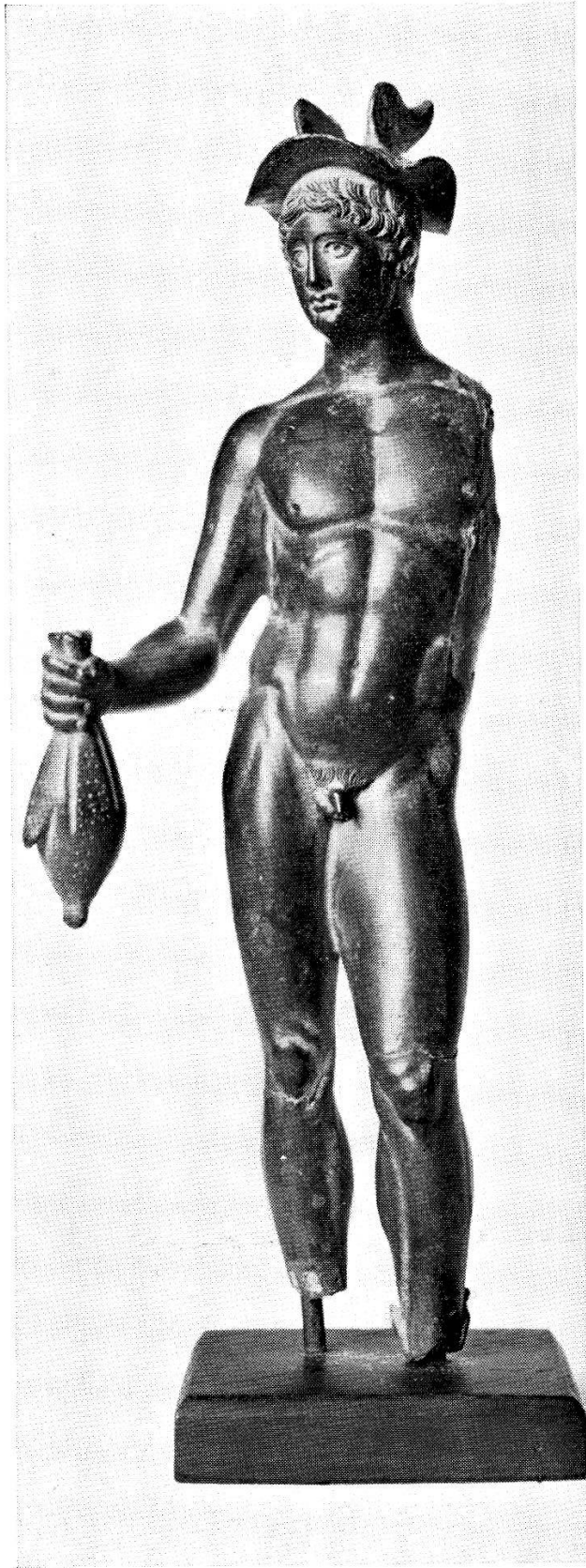


FIG. 1. — Mercure de Vidy.



FIG. 2. — Mercure de Vidy.

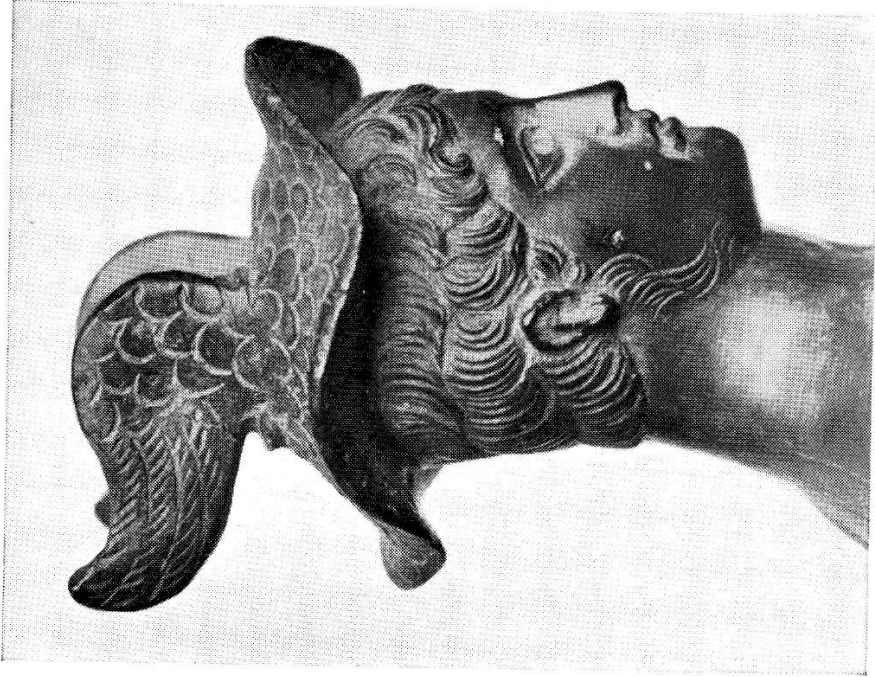


FIG. 3 et 4. — Mercure de Vidy.

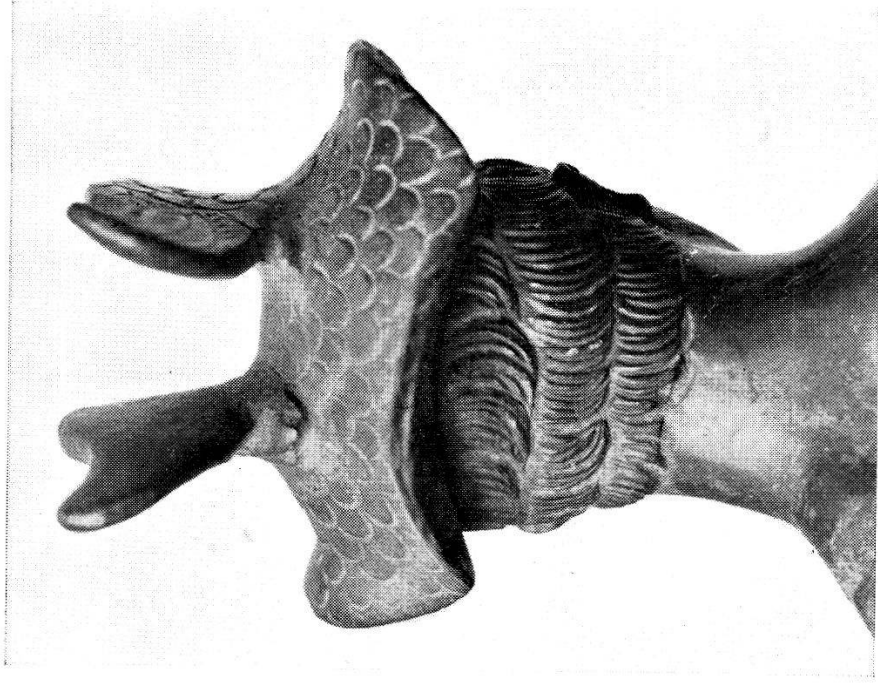
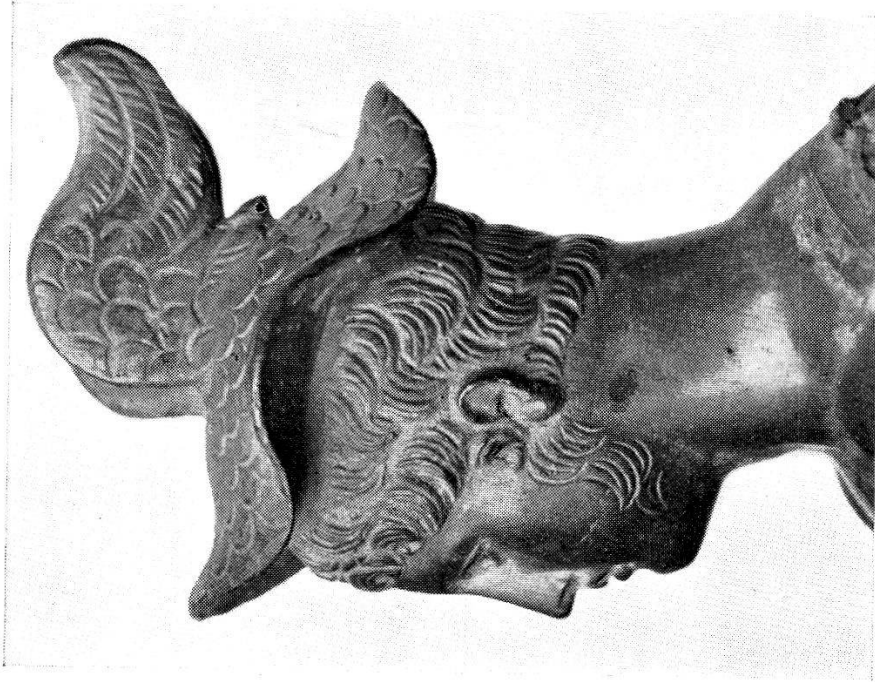


FIG. 5 et 6. — Mercure de Vidy.

le bras gauche, souvent en une attitude identique à celle du bronze de Vidy, c'est-à-dire avec jambe droite d'appui, et tête tournée du même côté¹. Les bronziers gallo-romains l'ont

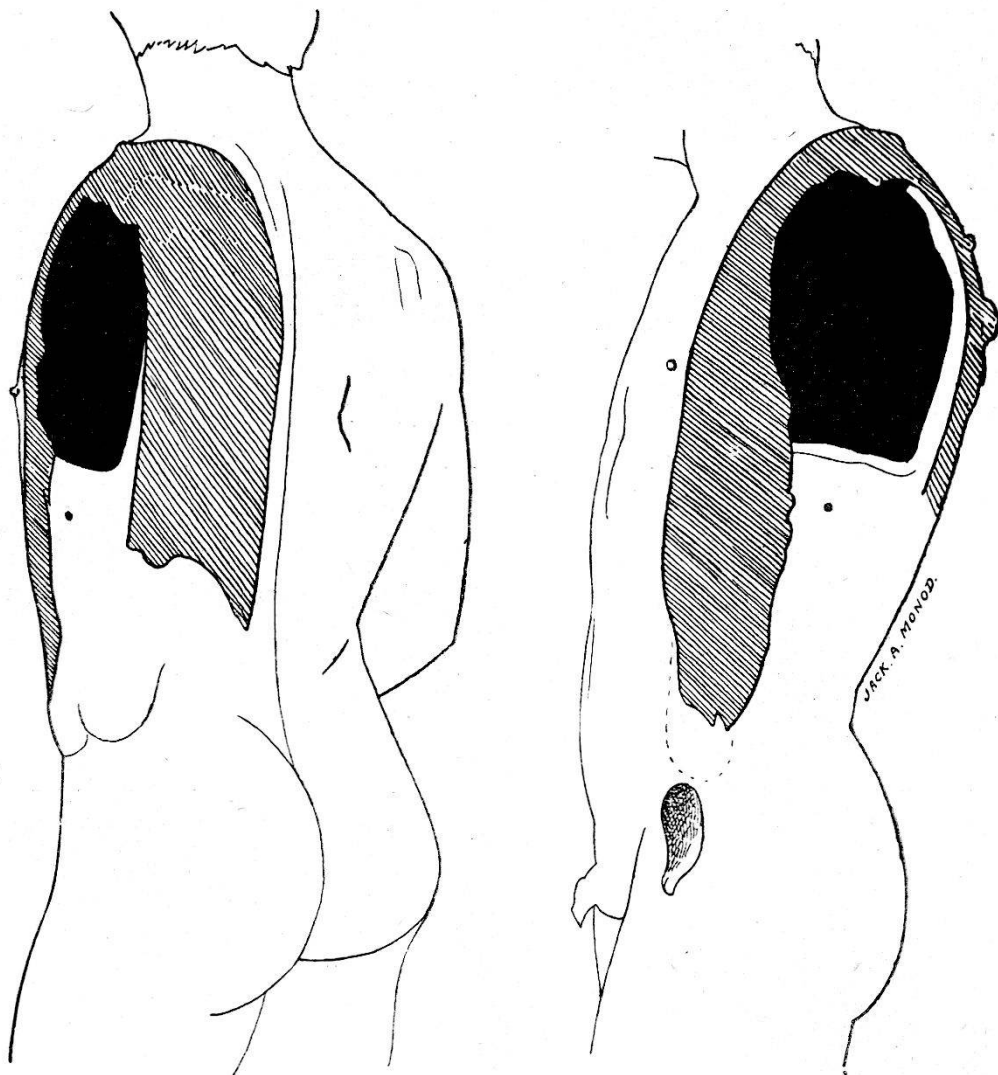


FIG. 7. — Mercure de Vidy. Côté gauche, montrant la disposition de la draperie.

¹ Ex. : REINACH, Répert. de la stat., II, 149, 9 ; 154, 2 ; 155, 6 ; 157, 2 ; 159, 9, 10 ; 160, 2 ; III, 42, 8 ; 45, 10 ; 46, 5 ; 47, 1, 3 ; 48, 5 ; IV, 78, 1, 2 ; 79, 9 ; 82, 7 ; 86, 1, 3, 5, 7, 8 ; 87, 6 ; 88, 3 ; 90, 8 ; 93, 1, 3 ; 94, 1 ; V, 67, 4 ; 70, 4, 5 ; VI, 30, 1 ; etc. ; BABELON-BLANCHET, Catalogue des bronzes de la Bibl. nationale, n° 315, 316, 338 ; J. BABELON, Bronzes de la collection Caylus, n° 39, pl. XXII. — Statues : Hermès de Trézène, Bull. de Corr. Hellénique, 1892, 165, pl. 2. Cf. *Rev. hist. vaudoise*, 1927, 155, note, 1, ex. — Le même motif, mais avec jambe d'appui gauche et tête tournée de son côté, est aussi usuel. REINACH, II, 149, 5, 7, 8 ; 155, 1 ; V, 74, 5 ; VI, 29, 5 ; statues : BLUMEL, *Der Diskosträger Polyklets*, fig. 7, 8, etc.

spécialement aimé, et les figurines trouvées en Suisse en donnent maint exemple ¹.

* * *

Si le Mercure de Vidy n'offrait que l'intérêt de son type, nous nous bornerions à le ranger sans longs commentaires dans sa série. Sa valeur est tout autre : il reproduit, croyons-nous, un prototype hellénique de la meilleure époque. A première vue, on est choqué de certains désaccords. Le pétase, informe et lourd, n'emboîte pas la tête, mais semble avoir été posé sur elle après coup, et c'est le cas pour d'autres images qui n'ont pas été conçues en Mercures, mais qui adaptent à ce dieu un thème antérieur ². La minutie avec laquelle on a ciselé les détails du pétase et de la bourse contrastent aussi avec la facture simple et puissante de la musculature, et avec les traits sévères du visage. C'est que pétase, bourse, chlamyde, talonnières, ont été ajoutés par le copiste romain, selon son habitude, à l'original dont il a fait un Mercure. Débarrassons notre figurine de ces adjonctions : nous avons sous les yeux un robuste éphèbe, entièrement nu, tête découverte, dont les mains peut-être ne tenaient rien, en tout cas des attributs autres que ceux du Mercure romain.

* * *

Les bronziers ont souvent utilisé des motifs polyclétéens pour leurs figurines, en particulier pour leurs Mercures, qu'ils soient entièrement nus ³, ou portent comme celui de Vidy la

¹ Ex. Mercure d'Yverdon, musée de Genève, *Rev. hist. vaudoise*, 1927, 154 ; de Pfyn, Reinach, II, 157, 2 ; de Baden, *ibid.*, II, 164, 1, *Indicat. d'ant. suisses*, 1872, 310, pl. XXIX ; REINACH, *Bronzes figurés*, 73 ; de Thalwil (tête tournée à gauche), *ibid.*, 163, 4 ; SIMONETT, 88, n° 38, fig. 39-40, etc.

² Ex. figurine polyclétéenne en bronze de Mercure, Vienne, Mahler, Polyklet, fig. 15.

³ Ex. bronze Dutuit, voir plus loin, à propos de l'Hermès de Polyclète.

chlamyde sur leur épaule gauche¹. On a rattaché ceux-ci à divers prototypes, Doryphore², Hermès³, créés par le maître d'Argos, comme à ceux de ses disciples. Peut-on en dire de même du Mercure de Vidy ?

* * *

Que l'on compare sa tête (surtout vue de face, *fig. 3*) aux têtes typiquement polyclétéennes, par exemple à celles de l'hermès d'Héraklès⁴, de l'hermès du Doryphore⁵, signé par Apollonios, de l'hermès d'Amazone⁶, au musée de Naples, et provenant tous d'Herculanum, ou à d'autres encore, on est frappé de leurs notables analogies. C'est la même structure trapue, le même visage à l'ovale régulier, aux joues pleines et lourdes, la même chevelure virile, faite de petites mèches en virgules, aux traits parallèles⁷, et divergeant régulièrement sur le milieu du front, aplaties sur le crâne, la même petite mèche qui se détache devant l'oreille⁸.

¹ FURTWÄENGLER, *Meisterwerke*, 426 sq. (ex. entre autres bronze du British Museum, fig. 63, provenant de Gaule); *id.*, *Masterpieces*, 231 sq. (même bronze, fig. 93), Reinach, *Bronzes figurés*, 73, n° 57, 77; SAGLIO-POTTIER, *Dic. des ant.*, s. v. Mercurius, 1818, fig. 4959, 1819, note 1, référ.; COLLIGNON, *Hist. de la sculpture grecque*, I, 509, fig. 261; NEUGEBAUER, *Eine Bronze-statuetten im Berliner Museum*, *Antike Plastik Amelung zum 60 Geburtstag*, 1928, 158 (école polyclétéenne); Mercure d'Yverdon, Genève, *Rev. hist. vaudoise*, 1927, 154. — Statues, BLUMEL, fig. 7 (New-York), 8 (Berlin), etc.

² Ex. statuette du British Museum, mentionnée à la note précédente, rattachée par FURTWÄENGLER au Doryphore.

³ Ex. BABELON-BLANCHET, n° 315; Bronze Dutuit, voir plus loin.

⁴ FURTWÄENGLER, *Masterpieces*, fig. 95; *Anti. Monumenti policletei, Monumenti antichi*, XXVI, 1920, 529-30, fig. 9, pl. I.

⁵ ANTI, fig. 61; PICARD, *Manuel de la sculpture grecque*, II, V^e siècle, I, 283, fig. 123.

⁶ FURTWÄENGLER, *Masterpieces*, fig. 57-8.

⁷ Les poils du pubis sont indiqués par de pareilles mèches incisées.

⁸ Ex. ANTI, fig. 59 sq.; *Rev. arch.*, 1913, I, 223.

C'est aussi la même absence d'expression de ces visages qui ne vivent que d'une vie corporelle, trait par lequel Polyclète s'oppose à Phidias.

* * *

Les érudits ont voulu retrouver, dans les copies romaines, les principaux originaux athlétiques du maître argien, et quelques-unes de ces identifications, celles du Doryphore, du Kyniskos, du Diadumène, sont assurées, alors que d'autres le sont moins et prêtent encore à discussion¹. Le Kyniskos² et l'éphèbe de Dresde³, tous deux trop juvéniles, le Diadumène⁴, l'Héraklès⁵, différent du Mercure de Vidy par leur attitude ou leurs gestes, et ne peuvent être retenus ici. Mais plusieurs types polyclétéens offrent le même rythme que notre bronze : jambe droite d'appui, jambe gauche fléchie, tête tournée du côté de la jambe d'appui, avec quelques divergences dans les gestes

¹ Sur Polyclète, cf. surtout : ANTI, *Monumenti policletei*, Monument, antichi, XXVI, 1920, 501 ; *id.*, *Policleto*, Rome, 1931 ; BANDINELLI, *Policletoi* Florence, 1938 ; PICARD, *La sculpture antique*, I, 387-8, référ. ; *id.*, *Manuel d'arch. grecque*, II, V^e siècle, 1939, 257 sq., note 1, référ.

² Athlète Westmacott, FURTWÄENGLER, *Masterpieces*, 249 ; *Anti*, 592. La statue d'Icare, trouvée à Rome, Via dell'Impero, dérive du Kyniskos, MUSTELLI, *Boll. d'arte*, 1935, 466 ; *Arch. Anz.*, 48, 1933, 611, fig. 14 ; *Gaz. d. Beaux-Arts*, 1936, II, 211, fig. 15 ; *Rev. des ét. grecques*, 1936, 199, 216 ; 1937, 125 ; PICARD, *Manuel*, II, 701, fig. 283, 704.

³ FURTWÄENGLER, *Meisterwerke*, 453 ; *id.*, *Masterpieces*, pl. XII ; *Anti*, 584 (répliques).

⁴ *Anti*, 632 ; PICARD, *Manuel*, II, 287.

⁵ *Anti*, 509, fig. 96, pl. III (reconstitution) ; *Gaz. des Beaux-Arts*, 1922, I, 114-5, fig. Sur cet Héraklès et les diverses hypothèses émises : REINACH, *Comptes rendus Acad.*, 1908, 480 ; *id.*, *Un Héraklès de Polyclète*, *Amalthée*, I, 1930, 227 ; *Rev. des ét. anciennes*, 1910, 1 ; FURTWÄENGLER, *Meisterwerke*, 429 ; *id.*, *Masterpieces*, 234 ; FERRI, *Una statuetta romana di Ercole, e un passo di Plinio*, *Boll. d'arte*, 39, 1936, 437 ; *id.*, *Un emendamento a Plinio e l'Heraklès di Wurzburg*, *Rendiconti d. Lincei*, XI, 1935, 775 ; *Rev. des ét. grecques*, LI, 1938, 109.

des bras. Pline ne disait-il pas, avec quelque exagération — les modernes l'ont critiqué — que Polyclète avait conçu ses éphèbes presque tous sur le même modèle, « paene ad unum exemplum » ?¹

* * *

Rappelons rapidement les types polyclétéens dont on peut rapprocher le Mercure de Vidy.

C'est le célèbre Doryphore², que les anciens³ et même les modernes⁴, ont adapté à divers sujets. Toutefois, étant donné la similitude des schémas polyclétéens, plusieurs de ces imitations peuvent être rattachées à d'autres prototypes : c'est ainsi que le bronze Dutuit, l'Hermès Boboli⁵, sont identifiés maintenant plutôt avec l'Hermès de Polyclète⁶ ; qu'une figurine de guerrier, au Musée de Genève⁷, est attribuée par Neugebauer à quelque disciple de Polyclète.

¹ PLINE, *Hist. nat.*, XXXIV, 56.

² MAHLER, *Polyklet*, 26 (répliques) ; *Anti*, 628 (id.) ; PICARD, *Manuel*, II, 278. On considère d'ordinaire la statue d'Herculanum, au Musée de Naples, comme la meilleure réplique ; *Anti* lui préfère celle des Uffizi, à Florence, fig. 94. Pour la tête, la meilleure est donnée par le buste en bronze de Naples, PICARD, *Manuel*, II, 283, fig. 280, 284, Reconstitution en bronze à l'Université de Munich, par RÖMER, d'après la statue et le buste de Naples, le torse Pourtalès, WOLTERS, *Münchener Jahrb. d. bild. Kunst*, XI, 1934, 1 ; *Rev. des ét. grecques*, 1937, 125.

³ Dérivés du Doryphore : MICHAELIS, *Annali*, 1883, 139, note 1 ; *Bull. de Corr. hellénique*, 1892, 167 ; MAHLER, 37 ; FURTWÄENGLER, *Meisterwerke*, 422 ; *id.*, *Masterpieces*, 229 sq ; DEONNA, *Rev. hist. vaudoise*, 1927, 156 ; PICARD, *Manuel*, II, 286. Parmi ces dérivés, noter plusieurs Hermès avec chlamyde, comme celui de Vidy : Hermès de Trézène, *Bull. de Corr. hellénique*, 1892, 166, pl. XVII ; statuette du British Museum, FURTWÄENGLER, *Masterpieces*, fig. 93 ; DEONNA, l. c.

⁴ Ex. : RADENBERG, *Moderne Plastik*, pl. 8 (statue de Volkmann, jeune homme conduisant un taureau) ; LANDOWSKI, *le Mur des Légendes*, *Illustration*, 10 août 1925 ; cf. *Rev. hist. vaudoise*, 1927, 156.

⁵ FURTWÄENGLER, *Meisterwerke*, 425 (bronze Dutuit), 424 (Hermès Boboli) les rattache au Doryphore.

⁶ Voir plus loin.

⁷ MF. 1275, fin du 1^{er} siècle av. J.-C. : *Indicat. antiquités suisses*, 1916, 46, n° 139 ; DEONNA, *Catal. des bronzes figurés*, 46, n° 39 ; FURTWÄENGLER, *Meisterwerke*, 423 ; *id.*, *Masterpieces*, 230, note 5. Furtwaengler dérivait ce bronze du Doryphore ; Neugebauer, *Genava*, XIV, 1936, 94, pl. VI, 1, pense qu'il remonte plutôt à un prototype de l'école polyclétéenne.

C'est l'Hermès¹, que l'on voyait à Lysimacheia². Le bronze Dutuit, on l'a reconnu depuis longtemps³, donnerait l'image la plus fidèle de cet Hermès λόγιος ou ἀγοραῖος⁴, qui faisait du bras droit le geste de l'orateur, et tenait le kerykeion dans la main gauche. Cette identification a été en général acceptée⁵, bien que d'autres hypothèses soient permises⁶, et Sieveking⁷, puis Anti⁸, ont groupé autour de ce bronze diverses sculptures⁹. On remarquera que ce type ne comporte qu'un nombre limité de répliques, bien moins nombreuses que celles du Doryphore ou de l'athlète suivant¹⁰.

C'est le Discophore¹¹, dont le bras gauche allongé contre le corps tenait un disque. Bien qu'il ne soit pas mentionné comme les précédents par les textes, il semble avoir eu une grande répu-

¹ Sur cet Hermès, travaux anciens, FURTWÄENGLER, *Meisterwerke*, 434-5; *Rev. arch.*, 1908, II, 157, réf. ; COLLIGNON, *Histoire de la sculpture grecque*, I 508.

² PLINE, *Hist. nat.*, XXXIV, 55 ; sur la ville de ce nom, ANTI, 576 ; PICARD, *Manuel*, II, 286, note 4.

³ CURTIUS, *Arch. Zeit.*, 1875, 57 ; MICHAELIS, *Annali*, 1878, 27 ; COLLIGNON, I, 509, fig. 260 ; LEGRAND, *Bull. de Corr. hellénique*, 1892 ; FURTWÄENGLER, *Collection Somzée*, 9, etc.

⁴ ANTI, 573-4, 578, note 2 ; SIEVEKING, 7.

⁵ *Rev. hist. vaudoise*, 1927, 157 ; PICARD, *Manuel*, II, 286 sq.

⁶ Babelon reconnaissait l'Hermès de Polyclète dans un bronze du Cabinet des Médailles, BABELON-BLANCHET, *Catal. des bronzes de la Bibl. nationale*, n° 345.

⁷ SIEVEKING, *Hermes des Polyklets*, *Jahrb. d. deutsch. arch. Inst.*, XXIV, 1909, 1 ; *Rev. des ét. anciennes*, 1910, 142 ; *Gaz. des Beaux-Arts*, 1911, I, 251-2, fig.

⁸ ANTI, 567 sq., 578 (liste des répliques).

⁹ Hermès Boboli, avec adjonction de l'enfant Dionysos, SIEVEKING, fig. 1, 3 ; ANTI, fig. 28, 578, n° 1 ; Torse de Candie, ANTI, 578, n° 3 ; PICARD, *Manuel*, II, 286. Tête de Boston, la meilleure, SIEVEKING, pl. I, II ; ANTI, fig. 29, 578, n° 9 ; CASKEY, *Catal. of greek and roman sculpture*, Boston, 1925, 140, n° 68, fig. Tête de l'Ermitage, SIEVEKING, fig. 4-5 ; ANTI, 578, n° 8. Tête Torlonia, SIEVEKING, fig. 6 ; ANTI, 578, n° 5. Autres têtes romaines, ANTI, 578, n° 4, 6, 7.

¹⁰ ANTI, 570 : « alla scarsissima serie di repliche dell'Hermes note finora ».

¹¹ ANTI, 549, Il tipo Odescalchi ; surtout BLÜMEL, *Der Diskosträger Polyklets*, 90^e *Winkelmannsprogramm*, Berlin, 1930 (20, liste des répliques) ; PICARD, *Manuel* II, 226, note 1.

tation, puisque Blümel en compte 24 répliques, dont les meilleures seraient un bronze du Louvre¹, un marbre Torlonia² et, pour la tête, celles de Berlin³, et de Copenhague⁴.

* * *

Pouvons-nous reconnaître dans le Mercure de Vidy l'une ou l'autre de ces créations polyclétéennes ? Nous ne devons pas tenir compte, nous l'avons dit, des attributs, qui sont des adjonctions du copiste romain. L'Hermès de Polyclète ne portait point sur sa tête les ailerons donnés à certaines de ses répliques, Hermès Boboli⁵, tête de l'Ermitage⁶, pas plus que le pétase de la tête de Boston⁷ ; la chlamyde qui tombe sur le bras gauche de l'Hermès Boboli et de diverses statues dérivées de modèles polyclétéens est aussi ajoutée⁸ ; le bronze Dutuit, dont aucun attribut n'altère l'entière nudité, est bien plus près de son prototype.

D'autre part, ce n'est pas une raison, parce que notre figurine représente Mercure, pour la rattacher à un Hermès de Polyclète ; des têtes dérivées du Discophore ont reçu des ailerons pour devenir ce dieu⁹. En leur imposant des attributs qu'ils ne comportaient pas, les copistes romains ont transformé à leur gré en divers sujets les prototypes polyclétéens.

Seuls donc l'attitude, les détails de la musculature, de la chevelure, le style de la statuette de Vidy peuvent nous renseigner.

* * *

¹ BLÜMEL, 27, n° 24, fig. 1 ; *Anti*, fig. 9 ; FURTWAENGLER, *Masterpieces*, 279, fig. 119, pl. XIII (Xénoklès) ; RICHTER, *The sculpture and sculptors of the Greeks*, fig. 42 ; de Ridder, *Bronzes antiques du Louvre*, I, n° 183, pl. ; PICARD, *Manuel*, II, 265, fig. 115.

² BLÜMEL, 25, n° 18, Beilage 5 ; PICARD, 268.

³ Transformée par le copiste en Hermès, par l'adjonction d'ailerons dans les cheveux ; BLÜMEL, 1 sq., 20, n° 1, pl. I - II ; PICARD, II, 268, fig. 116.

⁴ BLÜMEL, 20, n° 2, Beilage, n° 1.

⁵ SIEVEKING, 3.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*, 6.

⁹ Tête de Berlin, BLÜMEL, pl. I - II ; PICARD, *Manuel*, II, fig. 116.

La pose des pieds n'est point celle que l'on considère comme typiquement polyclétéenne, où la jambe fléchie est en retrait, son pied posé sur la pointe, celle de l'Hermès, du Doryphore¹, du Diadumène², du Kyniskos³, de l'Amazone⁴ ? Au lieu

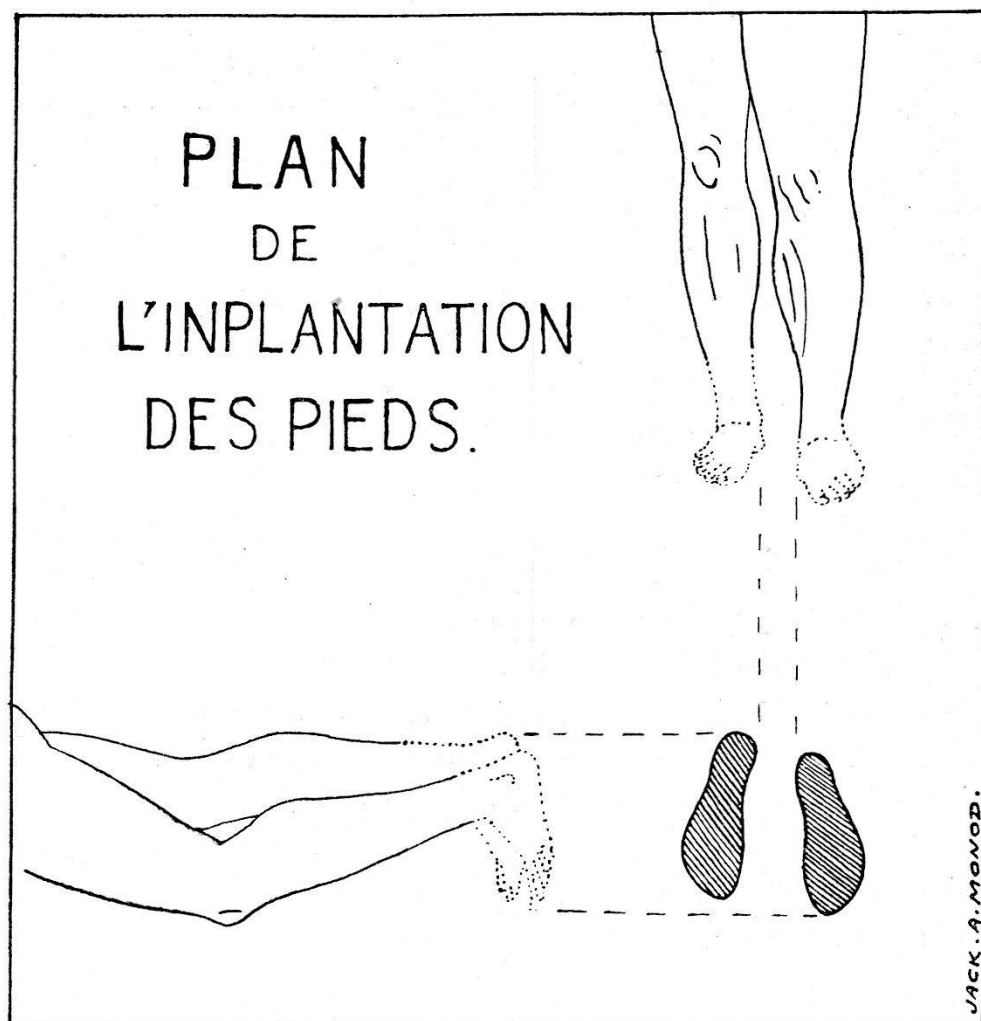


FIG. 8. — Mercure de Vidy. Implantation des pieds.

d'être ramenée en arrière, la jambe fléchie est portée légèrement en avant de la droite ; bien que les pieds manquent, on se rend compte que le gauche dépassait un peu le droit, et qu'il reposait sur le sol par toute sa plante (*fig. 8*). Or Polyclète n'a pas adopté

¹ Implantation des pieds du Doryphore, schéma, ANTI, fig. 85.

² *Id.*, du Diadumène, *Ibid.*, fig. 88.

³ *Id.*, du Kyniskos, *ibid.*, fig. 86.

⁴ *Id.*, de l'Amazone, *ibid.*, fig. 87.

d'emblée le rythme qui lui sera habituel plus tard. La base de Xénoclès à Olympie¹, le Discophore², ont le même schéma que le Mercure de Vidy, et l'on a remarqué qu'il est celui de diverses sculptures³ — antérieures au Doryphore et aux autres créations similaires du maître⁴ — attiques ou péloponésiennes⁵, de la période entre 480-460 environ.

Cette différence d'attitude correspond chez Polyclète à une différence chronologique⁶. De ses statues où la jambe fléchie est en retrait, avec pied posant sur la pointe, l'Hermès paraît être la plus ancienne, formant la transition entre le Discophore et le Doryphore ; puis viennent le Doryphore, peu avant 450 ou même après⁷, le Kyniskos, vers 450⁸. Celles où, comme dans le Mercure de Vidy, la jambe fléchie est un peu avancée, avec le pied à plat, sont antérieures à cette série, et appartiennent à la période de jeunesse de l'artiste : Xénoclès et le Discophore, à peu près contemporains, doivent être placés peu après 460⁹.

* * *

S'il faut chercher au Mercure de Vidy un modèle polyclé-
téen, nous pourrions donc le trouver dans le Discophore, puisque

¹ FURTWAENGLER, *Meisterwerke*, 491, fig. 85 ; *id.*, *Masterpieces*, fig. 118 ; ANTI, 727, fig. 82. On a discuté, mais à tort, l'appartenance de cette base à Polyclète l'ancien, ANTI, 728. En revanche, celle d'Aristion pourrait être de Polyclète le Jeune, ANTI, 734 ; cette base, *ibid.*, fig. 84 ; FURTWAENGLER, *Meisterwerke*, 503, fig. 90 ; *id.*, *Masterpieces*, fig. 123.

² Implantation des pieds du Discophore, d'après la statue du Vatican, ANTI, 728, fig. 83 ; PICARD, *Manuel*, II, 267.

³ ANTI, 731, ex. Apollon à l'Omphalos, Choiseul-Gouffier, Aurige de Delphes, etc. ; 549 sq. Il tipo Odescalchi.

⁴ On sait que le schéma du Doryphore trouve lui aussi des antécédents, ANTI, 731 ; PICARD, *Manuel*, II, 267.

⁵ ANTI, 732.

⁶ Chronologie des œuvres de Polyclète, ANTI, 687-8 ; PICARD, II, 266.

⁷ Peu avant 450 (ANTI) ; 445-440 (PICARD, 278).

⁸ ANTI, l. c.

⁹ ANTI, 687-8 ; PICARD, *Manuel*, II, 266 (entre 460-450).

nous ne connaissons pas la statue qui surmontait la base de Xénoclès, étroitement apparentée à cette œuvre par son attitude ¹.

* * *

L'examen de la chevelure ² confirme cette date. Nous avons noté l'aspect polyclétéen de ces mèches régulières, plates, incisées et gravées plus que modelées. Or, ce trait rappelle celui du Discophore, du Doryphore ³, c'est-à-dire des œuvres les plus anciennes de Polyclète, qui plus tard arrange moins régulièrement ces éléments, les fait se chevaucher davantage, les creuse plus profondément, et leur donne une apparence plus plastique ⁴.

* * *

Mais le Mercure de Vidy présente d'autres caractères, qui ne sont plus ceux de Polyclète, et qui évoquent une époque antérieure.

Aucune des chevelures polyclétéennes, même des premières œuvres, n'offrent l'excessive régularité de celle du Mercure de Vidy. Celle-ci est faite de rangées superposées, dont les mèches, en chaque rang, dirigent leur pointe dans le même sens, ce qui apparaît très nettement au revers et sur le côté droit (*fig. 4, 6*). Ainsi méthodiquement agencée, peu plastique, collant au crâne comme un bonnet de fourrure, elle rappelle celle de diverses têtes du 2^{me} quart du V^{me} siècle, Harmodios du groupe des

¹ FURTWAENGLER identifiait au Xénoclès les œuvres dans lesquelles les érudits ultérieurs ont voulu reconnaître le Discophore, *Masterpieces*, 279 sq.

² Sur la chevelure polyclétéenne, ANTI, 662 sq., fig. 59-64.

³ ANTI, 670, fig. 59 (Discophore, coll. Wellesley); 60 (Hermès, tête Valentini); 61 (Doryphore, tête en bronze de Naples); BLÜMEL, 17 (Discophore).

⁴ ANTI, fig. 62-66.

Tyranoctones¹, Aurige de Delphes², jeune Lapithe du fronton ouest d'Olympie³, Héraklès sur une antéfixe en terre cuite d'Agrigente⁴; aussi celle du Discobole de Myron⁵, et plus tard encore de l'Héraklès de Tarse⁶, dont on a relevé les traits

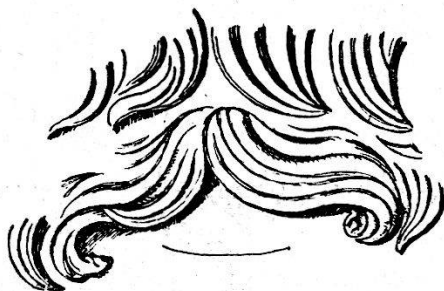


FIG. 9. — Mercure de Vidy.
Détail de la chevelure sur le front.

myroniens et polyclétéens⁷, et, malgré sa date tardive, fin du V^e siècle⁸, l'archaïsme de la chevelure⁹.

Malgré les formes différentes des mèches et des boucles, dont la régularité trop grande est parfois un peu atténuée¹⁰, on a pu rapprocher ces têtes les unes des autres pour le traitement sévère et même encore archaïque de leur chevelure¹¹.

¹ Vers 480-470. Tête : COLLIGNON, *Hist. de la sculpture grecque*, I, fig. 190 ; JOUBIN, *La sculpture grecque*, fig. 3 ; PICARD, Manuel, II, fig. 4.

² Tête : Monuments Piot, IV, 1897, pl. XVI ; RICHTER, fig. 162 ; PICARD, II, pl. XV ; SAUERLANDT, Griech, Bildwerke, fig. 10. Vers 478-474, PICARD, 133, 219 ; CHARBONNEAUX, *La sculpture grecque archaïque*, fig. 88-9, 480-475.

³ BULLE, *Der Schöne Mensch*, pl. 63 ; PICARD, II, fig. 99. Vers 460.

⁴ MARCONI, Agrigento, fig. 135, 2^{me} quart du V^e siècle.

⁵ Tête, RICHTER, fig. 582.

⁶ En dernier lieu, DEVAMBEZ, Grands bronzes du Musée de Stamboul, 36, pl. VIII-XII (tête, pl. XII).

⁷ DEVAMBEZ, 46 ; PICARD, II, 701.

⁸ C'est la date généralement admise aujourd'hui, DEVAMBEZ, l. c. ; PICARD, II, 698 sq. ; *Rev. des ét. grecques*, 1899, 462. JOUBIN le plaçait entre 480-450.

⁹ DEVAMBEZ, 45 sq. : « myronien par le choix du sujet, polyclétéen par la conception de son personnage, archaïsant — qui dira pourquoi ? — dans le traitement des cheveux et des oreilles », PICARD, II, 698 : « la chevelure garde des conventions myroniennes ».

¹⁰ ex. Aurige de Delphes, PICARD, II, 139.

¹¹ DEVAMBEZ, 47-8 (rapproche l'Aurige, l'Héraklès d'Agrigente, le Lapithe d'Olympie, l'Héraklès de Tarse) ; RAYET, *Gaz. arch.*, VIII, 85 (Harmodios, Héraklès de Tarse), etc.

Il est vrai que le bronze autorise plus que le marbre ce faire minutieux, qui grave plus qu'il ne modèle, et qui persiste plus longtemps en cette matière, comme le montre l'Héraklès de Tarse. Mais d'autres détails encore nous ramènent à la période antérieure à 460.

* * *

Sur chaque joue, au-dessous de l'oreille, le bronzier a indiqué trois rangs superposés de mèches, de même forme que celles de la chevelure¹, et disposées un peu différemment de chaque côté ; il ne les a pas modelées, mais simplement gravées, et cette technique nous ramène encore à la date des têtes précédentes.

Aucune tête polyclétéenne ne les portent ; leurs joues demeurent glabres. Polyclète, *nihil ausus ultra leves genas*², n'a pas représenté ces favoris naissants, indices du passage de l'adolescence à la virilité. En revanche, les peintres de vases à figures rouges de style sévère, Euphronios, Phintias, Douris, Peithinos, Hiéron, Brygos, Amasis, Onésimos, Andocide, Euthymidès, Sosias, en ont pourvu fréquemment leurs éphèbes³, et les sculpteurs du 2^{me} quart du V^e siècle en donnent des exemples : Harmodios, Aurige de Delphes⁴, Héraklès de l'antéfixe d'Agrigente. Ce détail disparaît ensuite dans la peinture de vases et dans la statuaire. Homolle remarque que la plastique péloponésienne l'ignore, et il y voit un trait spécialement attique⁵. Toutefois, l'attribution de l'Aurige demeure incer-

¹ Sur la tête d'Héraklès, antéfixe d'Agrigente, MARCONI, Agrigento, fig. 135, les favoris sont aussi traités comme la chevelure, par de petits cercles incisés.

² QUINTILIEN, *Inst. orat.*, XII, 10, 7.

³ *Monuments Piot*, IV, 1897, 203, note 3, ex. ; FURTWÄENGLER-REICHOLD, *Griech. Vasenmalerei*, pl. 22, 141 (Euphronios) ; 50, 74 (Brygos) ; 91 (Phintias) ; 81, 103 (Euthymidès) ; 133 (Andocide) ; 123 (Sosias), etc. ; PFUHL, *Malerei*, III, n^o 313 (Andocide) ; 331 (Epictétos) ; 372 (Kléophradès) ; 382-3, 386 (Phintias) ; 413, 415 (Euphronios) ; 417 (Peithinos), etc.

⁴ Têtes de l'Aurige et d'Euphronios rapprochées pour ce détail. *Monuments Piot*, IV, 1897, 205, fig. 11 ; JOUBIN, fig. 48.

⁵ *Monuments Piot*, IV, 1897, 203 sq. ; REINACH, *Recueil de Têtes antiques*, 31 ; *Gaz. des Beaux-Arts*, 1892, II, 426.

taine, et l'on a songé à le rapporter à l'art de la Grande-Grèce, à Pythagoras de Rhégion ; l'antéfixe d'Agrigente, dont Marconi montre les affinités avec l'Aurige, atteste que ce détail n'est pas inconnu des artistes siciliens ¹.

On remarquera que les têtes du 2^e quart du V^e siècle, avec favoris, sont aussi celles dont nous avons noté le caractère archaïque de la chevelure ; elles unissent ces deux traits, comme le bronze de Vidy.

* * *

Vu de face, le visage d'un ovale régulier, aux joues pleines, ressemble à ceux de Polyclète ². Mais on peut aussi retrouver quelque chose des visages forts et charnus de l'éphèbe 698 de l'Acropole, de l'Harmodios, de l'éphèbe qui se couronne sur la stèle du Sounion ³, de l'Aurige de Delphes, des peintures de vases à figures rouges sévères d'Euphronios et de ses contemporains, du Discobole de Myron ⁴, etc.

On a relevé quelques traits d'archaïsme ⁵ sur les premières œuvres de Polyclète, par exemple le Discophore ⁶, dans l'indication de l'arcade sourcilière et de l'œil. Ici, l'œil est largement ouvert, et ses paupières font un bourrelet à peu près égal sur toute sa longueur (*fig. 10*) ; c'est là une forme ancienne, commune aux œuvres de la période 480-460, qui sera modifiée ensuite ; le Doryphore et les têtes postérieures l'atténuent, et les paupières sont mieux différenciées l'une de l'autre ⁷.

* * *

¹ MARCONI, Agrigento, 200 ; DEVAMBEZ, 48.

² Voir plus haut ; comparer entre autres avec la tête du Discophore, dont nous avons rapproché notre bronze pour l'attitude. ANTI, 550, n^o 10, 567, fig. 26-7, 679 (tête de Florence, BLUMEL, Beilage, 2, n^o 7).

³ PICARD, Manuel, II, fig. 13.

⁴ Tête de face, BULLE, Schöne Mensch, (3) pl. 200.

⁵ ANTI, 679.

⁶ *Ibid.*, 550, n^o 10, fig. 26-7 (Florence) ; BLUMEL, Beilage, 2, n^o 7.

⁷ Sur l'œil polyclétéen, ANTI, 677 sq., fig. 78 (Doryphore) ; fig. 79 (Héraklès, tête de l'Antiquarium) ; fig. 80 (Diadumène de Madrid). Evolution de l'œil au V^e siècle, BULLE, Der Schöne Mensch, (3) pl. 193-4.

Si l'on regarde la tête de profil, on ne peut qu'être frappé de l'épaisseur du cou, de la nuque puissante, de ce crâne presque sans convexité, si bien qu'on pourrait presque limiter la face et le revers entre deux verticales à peu près parallèles. Cette



FIG. 10. — Mercure de Vidy.
Détail de l'œil.

structure donne à la tête de Mercure, vue de côté, un aspect de force brutale, qu'elle n'offre pas quand on la regarde de face. Nous retrouvons ces deux caractères dans l'Héraklès de Tarse, dont nous avons noté l'archaïsme attardé : sa lourde nuque, qui prolonge le cou épais presque en ligne droite, le rend bestial, alors que son visage est d'un ovale délicat¹. Mais nous retrouvons aussi ce cou large, cette chute crânienne peu incurvée, dans le 2^{me} quart du V^e siècle : éphèbe de Critios, Aurige de Delphes, jeune Lapithe d'Olympie. Les têtes polyclétéennes, bien que construites sur plan carré, ont une convexité du crâne plus prononcée et elles l'accentuent avec le temps².

* * *

La musculature, aux grands plans synthétiques, sans détail inutile, aux puissants pectoraux, à la forte ogive thoracique, à la courbe en lyre des hanches et des aines, est moins accentuée et moins sèchement délimitée que sur les corps de Polyclète, mais elle est usuelle dans la première moitié du V^e siècle.

¹ DEVAMBEZ, 44, pl. XII (profil) ; pl. XI (face).

² ANTI, fig. 58 sq.

Les proportions sont plus élancées que celles du Discophore, du Doryphore, d'autres statues polyclétéennes, et rappellent plutôt celles des statues attiques du 2^{me} quart du V^e siècle¹. Entre le corps assez allongé et élégant, et la tête rude et un peu brutale du Mercure de Vidy, il y a semble-t-il, quelque désaccord.

* * *

Le bronze de Vidy unit donc des éléments quelque peu dissemblables :

Les uns sont communs aux types polyclétéens : forme et expression du visage, vu de face ; forme des mèches et leur disposition générale.

D'autres, schéma de l'attitude, traitement peu plastique de la chevelure, apparaissent dans les œuvres de la jeunesse du maître, notamment dans le Discophore, vers 460.

D'autres encore, indication des favoris, épaisseur du cou, chute de la nuque, œil, ordonnance géométrique et sécheresse de la chevelure, peut-être proportions, nous ramènent à des œuvres non polyclétéennes du 2^{me} quart du V^e siècle.

* * *

Tous ces traits existaient-ils dans l'original, que le copiste aurait reproduits avec fidélité ? Dans ce cas, deux solutions sont possibles :

S'il a imité un type de Polyclète lui-même, celui-ci doit être cherché parmi les œuvres de sa jeunesse et peut être serait-il le Discophore. On a montré que le rythme de cette statue est usuel dans le 2^{me} quart du V^e siècle, et Anti le rattache à celui de l'Apollon à l'Omphalos et d'autres œuvres apparentées². On a fait observer que la division des mèches sur le front, qui

¹ ex. Apollon à l'Omphalos, Choiseul-Gouffier, ANTI, fig. 23 ; CHARBONNEAUX, *La sculpture grecque archaïque*, pl. 110.

² ANTI, 565, 721.

sera aimée de Polyclète, paraît déjà, bien qu'avec d'autres formes de cheveux, sur l'Apollon à l'Omphalos¹.

A ce moment, Polyclète n'a pas encore arrêté la formule définitive qu'il appliquera dans le Doryphore et dans ses œuvres ultérieures. Aurait-il aussi accepté d'autres détails auxquels il renoncera plus tard, tel l'indication des favoris ? Si l'on admet cette dérivation, le bronze de Vidy nous conserverait une réplique du Discophore, plus près de l'original que les autres, par exemple que le bronze du Louvre ou la statue Torlonia, dont les caractères sont adoucis, tandis que les traits d'archaïsme sont sensibles en lui.

Le copiste a-t-il imité un prototype déjà archaisant, qui unissait des éléments polyclétéens, ceux du Discophore peut-être, à d'autres plus anciens, un prototype analogue au bronze de Tarse, et datant comme lui de la fin du V^e siècle ?

Il a pu trouver en Italie même, dans la plastique étrusque, certains modèles de ce genre. Le Mars en bronze de Todi², œuvre étrusque de vers 300 av. J. C.³, porte non seulement des boucles sur les tempes comme diverses têtes de la même époque et de la même tradition⁴, mais aussi des favoris en mèches bouclées au-dessous de l'oreille. Rappelant le conservatisme de l'art étrusque⁵, on a relevé en lui, et en d'autres têtes apparentées⁶, l'imitation de prototypes grecs antérieurs de quelque 150 ans, de la période 460-450, tels que les sculptures d'Olympie, l'Apollon à l'Omphalos⁷, imitation perceptible dans le schématisme

¹ *Ibid.*

² DUCATI, *Storia dell'arte etrusca*, I, 421 sq., pl. 191, n° 475, pl. 192, n° 476 (tête de profil) ; en dernier lieu, MESSERSCHMIDT, *Untersuchungen zum Mars von Todi*, *Römische Mitt.*, 43, 1928, 147 sq., pl. 11-12, 13 (tête de profil) ; *Hellas und Rom*, *Propylaen-Weltgeschichte*, 304, pl. (tête de profil).

³ MESSERSCHMIDT, 156, 160 ; l'inscription du III-II^e siècle a été rajoutée ultérieurement.

⁴ *Ibid.*, 155-6, 163.

⁵ *Ibid.*, 158.

⁶ *Ibid.*, 162.

⁷ *Ibid.*, 160.

de la chevelure, le visage plein et fort, l'expression austère, le schéma prépolyclétéen de l'attitude¹. Par ces divers détails, favoris, type du visage, le Mercure de Vidy ressemble au Mars de Todi et à d'autres têtes analogues de l'art étrusque², et se rattache à la même tradition qu'eux.

* * *

Il ne nous paraît pas probable que le copiste ait constitué cet ensemble en réunissant des éléments disparates, empruntés de côté et d'autre, c'est-à-dire qu'il ait adapté une tête ayant quelques traits polyclétéens à un corps dont le schéma d'attitude est courant dès la première moitié du V^e siècle et ultérieurement ; tête et corps devaient, dans leur disposition générale, appartenir au même original.

Mais nous pouvons cependant admettre que le copiste a un peu modifié son modèle, et que certains détails peuvent lui être imputés.

La petite ride horizontale du front ne se voit pas au V^e siècle sur les têtes de personnages au repos ; même le Discobole de Myron, pourtant contracté par l'effort, présente un front uni ; tout au plus quelques rides des Lapithes au fronton ouest d'Olympie et aux métopes du Parthénon sont justifiées par l'action, les sentiments de colère et de douleur des combattants. Ce détail n'apparaîtra sur des têtes au repos que plus tard dans l'art grec.

L'arête sourcilière n'est pas délimitée avec la précision sèche des têtes du V^e siècle, surtout polyclétéennes.

Si nous regardons le profil, nous remarquons que la ligne du menton ne remonte pas en une courbe ascendante vers la joue, comme dans les têtes du V^e siècle que nous avons citées, mais qu'elle descend en se confondant avec le cou empâté. Ce détail,

¹ Schéma prépolyclétéen, *ibid.*, 154. Ducati note des traits de la seconde moitié du V^e siècle, et compare le visage à celui de l'Athéna de Phidias.

² *Ibid.*, 163, pl. 20 (tête virile en bronze, formant œnochoé, Louvre), etc.

le large cou, le peu de convexité du crâne, même les favoris¹, bien que nous en ayons donné des exemples du 2^e quart du V^e siècle, donnent l'impression d'une tête moins grecque que romaine, et se retrouvent sur des têtes de l'époque d'Auguste, mais surtout depuis Hadrien et plus tard encore. Nous retrouvons aussi la ligne descendante du menton dans une figurine en bronze de Lare, au Musée de Genève, que Neugebauer attribue à la période hadrienne, soit à la première moitié du II^e siècle².

Les deux mèches qui divergent au milieu du front³ (*fig. 9*), rappellent assurément l'arrangement des têtes polyclétéennes, où elles ne sont cependant pas si prononcées. En revanche, celles du Mercure de Vidy sont traitées comme sur une statuette en bronze de guerrier, au Musée de Genève⁴, inspirée d'un motif que Furtwaengler croyait être le Doryphore, mais que Neugebauer attribue plutôt à l'école de Polyclète⁵; sur d'autres bronzes romains, copies de types polyclétéens, sur deux statuettes de Lare, l'une au Musée de Berlin, l'autre dans une collection de Zurich⁶, œuvres datées toutes de la fin du I^{er} siècle avant notre ère ou du début de l'époque impériale. Les proportions sont plus élancées que celles de Polyclète : or les copistes romains ont souvent atténué ainsi l'aspect trapu de leurs modèles⁷.

¹ Ils sont parfois indiqués, sans la barbe, sur des portraits romains, depuis l'époque d'Auguste : tête d'Auguste juvénile, BRUSIN, *Gli Scavi d'Aquileia*, 1934, 109, n^o 7, fig. 64 ; de Néron, HEKLER, *Portraits antiques*, pl. 183 ; et deviennent plus fréquents ultérieurement : ex. tête d'Elagabale, début du III^e siècle, DELBRÜCK, *Antike Porträts*, pl. 51 ; de Gordien III, HEKLER, pl. 292, etc.

² NEUGEBAUER, *Genava*, XIV, 1936, 96, pl. VI, 2.

³ On les voit aussi, mais traitées différemment, sur des têtes du IV^e siècle et de l'époque hellénistique, ex. : REINACH, *Recueil de têtes*, pl. 138, 139, 190, 242, 247 ; sur ce détail, COLLIGNON, *Monuments Piot*, II, 157 ; REINACH, 107-8.

⁴ Voir plus haut.

⁵ *Genava*, XIV, 1936, 94-5, pl. V, 1.

⁶ ex. FURTWÄENGLER, *Masterpieces*, fig. 93, British Museum.

⁷ *Genava*, XIV, 1936, 95, pl. V, 3.

⁷ *Rev. arch.*, 1913, I, 224.

L'archaïsme de la chevelure pourrait être imputé au copiste, et l'on notera que l'auteur du Lare de Genève, que nous avons déjà mentionné pour la chute du menton, lui a aussi donné une chevelure archaïque imitée du V^e siècle ¹.

* * *

A quelles conclusions aboutissons-nous donc ? Le copiste s'est vraisemblablement inspiré d'une œuvre polyclétéenne, que celle-ci soit le Discophore de Polyclète lui-même ou une statue de son école dérivée de ce Discophore. Il y a ajouté quelques détails qui lui sont propres, telles la facture des mèches divergeant sur le front, la ligne du menton. Mais d'autres, en particulier l'archaïsme de la chevelure, les favoris, existaient-ils dans le prototype, ou lui sont-ils dûs, et les a-t-il empruntés à d'autres modèles ? A-t-il cédé à la mode archaïsante du temps d'Hadrien ? Dans ce cas, le bronze de Vidy devrait être daté de la première moitié du II^e siècle de notre ère.

* * *

On pourra discuter l'analyse que nous avons donnée de ce document et les conclusions, incertaines, auxquelles nous sommes parvenus. Quoiqu'il en soit, son intérêt est grand, autant par les problèmes qu'il soulève que par la beauté de son style. Ce n'est du reste pas la première fois que la Suisse romaine nous livre des figurines en bronze de valeur, qui copient des originaux du V^e siècle grec. La belle Athéna d'Avenches, dont le casque s'orne de la chouette, dérive d'un prototype de l'école de Phidias ².

¹ NEUGEBAUER, *Genava*, XIV, 1936, 96, pl. VI, 2.

² DEONNA, Aristophane et l'Athéna d'Avenches, *Rev. de philologie*, XLVIII, 1923, 141 ; *id.*, Athéna d'Avenches, *Indicat. d'ant. suisses*, 1929, 257 ; SIMONETT, 51, n^o 12, fig. 13.